Mamoudzou, le 18 avril 2014

A

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Monsieur le Ministre,

Le SNUipp-FSU Mayotte sollicite auprès de votre haute bienveillance une audience afin de vous présenter les revendications qu'il souhaite faire aboutir.

Notre organisation syndicale a réussi à faire attirer l'attention du précédent gouvernement sur la singularité du système éducatif à Mayotte ainsi que la nécessité de faire évoluer la situation des personnels du premier degré.

Nous rappelons notre revendication sur la « *nationalisation temporaire* » des constructions, des rénovations et de l'équipement des écoles à Mayotte … Nous conditionnons d'ailleurs la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, qui est impossible dans les conditions actuelles et qui peut faire l'objet d'une opposition forte à la rentrée prochaine, par un plan pluriannuel aboutissant à la normalisation de la situation en termes d'infrastructures, de moyens et de conditions de travail.

Sous l'impulsion de votre prédécesseur, une avancée importante a été obtenue (indexation des salaires) ; nous sollicitons votre intervention pour que les autres revendications portant sur l'égalité de traitement des agents du vice rectorat trouvent également une solution :

- congés bonifiés : le même dispositif transitoire pour tous les agents (le droit à un dernier congé administratif) ;
- égalité de traitement au niveau des allocations familiales.

Le SNUipp-FSU Mayotte revendique depuis un certain temps un plan d'intégration des instituteurs de la fonction publique de l'Etat dans le corps des PE ainsi qu'un plan de titularisation de tous les précaires. Nous estimons que votre ministère détient aujourd'hui tous les éléments pour faire aboutir cette revendication.

Par ailleurs, nous réitérons notre revendication sur la mise en place d'un rectorat de plein exercice dans notre département puisque depuis mars 2011, le vice rectorat n'a plus raison d'être avec la transformation de Mayotte en un département région d'outre-mer.

Dans l'attente d'une suite favorable à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Rivomalala RAKOTONDRAVELO
Secrétaire Départemental

Rue Sarahangué - 97600 - Mamoudzou
Tel/fax : 0269618978 – Courriel : snu976@snuipp.fr